

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 - Présentation

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions dans lesquelles enfants âgés de 10 à 17 ans sont accueillis au sein du Basket Camp Muzolais, situé sur les équipements sportifs de la ville de Saint-Jean de Muzols, mis à disposition de l'Élan Sportif Muzolais

Article 2 - Fonctionnement

Le Basket Camp Muzolais se déroulera du Lundi 18 août 2025 au Samedi 23 août 2025 de 8h00 à 20h00. En fonction du programme d'activité, l'Élan Sportif Muzolais est susceptible de modifier les horaires le cas échéant. Les parents seront informés au préalable.

L'arrivée des enfants se fait chaque jour entre 8h et 8h45 et le départ se fait le soir entre 20h et 20h30 après le dîner.

3 nuitées seront organisées, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Le samedi, le camp prends fin aux alentours de 16:00.

En cas de retard, les parents doivent impérativement prévenir le directeur du camp, afin que l'encadrement puisse s'organiser.

Aucune arrivée et aucun départ ne peuvent s'effectuer en dehors des horaires prévus, sauf sur demande exceptionnelle des parents, formulée par écrit.

Article 3 - Encadrement

L'encadrement est assuré conformément à la réglementation D.R.D.J.S.C.S en vigueur. Un directeur diplômé est en charge du bon fonctionnement de Camp.

Les activités sont encadrées par des animateurs et entraîneurs diplômés des différents types de diplômes requis (BAFA, BPJEPS, DEJEPS, CQP...).

Article 4 - Modalités d'inscriptions

Création du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription concerne chaque enfant souhaitant participer au Basket Camp Muzolais.

Ce dossier est indispensable pour pouvoir vous prévenir en cas de problème mais aussi pour pouvoir être totalement assuré pendant le camp.

C'est pourquoi il doit être dûment complété avant l'accueil de l'enfant, faute de quoi l'enfant ne pourra être accepté.

Le dossier d'inscription se compose des éléments suivants :

- ➡ Photo d'identité récente de l'enfant
- ➡ Fiche identité
- ➡ Fiche sanitaire
- ➡ Copie du carnet de vaccination
- ➡ Attestation d'assurance "responsabilité civile"



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le dossier d'inscription peut-être :

- ➡ déposé dans la boîte aux lettres de l'Élan Sportif Muzolais (1 bis Allée des Vignes, 07300 Saint-Jean de Muzols).
- ➡ envoyé par courrier à l'adresse suivante : Élan Sportif Muzolais, Gymnase des Vignes, 1 bis Allée des Vignes 07300 Saint-Jean de Muzols.
- ➡ envoyé par mail à l'adresse suivante : basketcampmuzolais@gmail.com

Des renseignements peuvent s'obtenir par :

- ➡ Téléphone : 06.46.64.33.41
- ➡ Mail : basketcampmuzolais@gmail.com

Le dossier est valable pour une durée **d'un an à partir de la date de création du dossier.**

Article 5 - Tarifs

Pour cette année 2025, le tarif du Basket Camp Muzolais est unique. Il est fixé à 270 € et comprends :

- ➡ La participations aux 6 journées du camp
- ➡ Les repas du midi, collations et repas du soir.
- ➡ Une dotation aux couleurs du camp
- ➡ L'accès aux souvenirs multimédias du camp

Un acompte de 100€ doit être versé à l'inscription, par chèque ou par virement bancaire afin que celle-ci soit prise en compte.

Le reste de la somme dû pourra être réglé ultérieurement, par chèque, chèque vacances, espèce ou virement bancaire.

Pour tout désistement **moins de deux mois avant le début du camp**, l'acompte ne pourra être remboursé afin de couvrir les frais de dossier.

Une réduction de 5% est accordé pour l'inscription d'un 2e enfant (frère, sœur) et une réduction de 10% pour celle d'un 3e enfant.

Article 6 - Règles de vie

Les enfants sont tenus de respecter l'ensemble du personnel se mettant au service du Basket Camp Muzolais, leurs camarades stagiaires, le matériel et les locaux mis à disposition, ainsi que les règles de fonctionnement.

En cas de bris ou de dégradation volontaire dûment constaté, le coût de remplacement ou réparation sera facturé aux parents.

Si le comportement d'un enfant n'est pas adapté aux règles de vie du Basket Camp Muzolais (comportement agressif, violent ou mettant en danger les personnes), il pourra être exclu sur décision de la direction du camp.

Le vol est également un cas d'exclusion automatique du camp. La direction du camp se réserve le droit de porter plainte.

Les enfants devront adapter leur tenue en fonction des activités proposées.



Article 7 - Santé

Le Basket Camp Muzolais ne peut accepter un enfant atteint de forte fièvre ou d'une maladie contagieuse définie par la réglementation en vigueur.

L'équipe d'encadrement n'est pas habilitée à administrer des médicaments aux enfants. Pour la sécurité de tous, un enfant ne doit pas être en possession de médicaments.

Dans le cas où l'enfant aurait un traitement médical à suivre, nécessitant l'administration de médicaments, les ordonnances doivent être à jour, le nom de l'enfant doit être inscrit sur la/les boîte(s) de médicaments dans un sac. Ils doivent être remis à la direction du camp à l'arrivée du camp.

En cas d'accident ou de situation urgente, l'équipe d'encadrement de l'Accueil de loisirs fait appel aux moyens de secours qu'elle juge les plus adaptés et prévient immédiatement les parents.

Article 8 - Droit à l'image

Les parents sont informés que leur enfant peut être photographié ou filmé durant les activités pratiquées.

Ces images peuvent être diffusées à des fins non commerciales dans les supports de communications du Basket Camp Muzolais. Leur accord est demandé dans les fiches d'inscription.

Article 9 - Assurance et responsabilité

L'Élan Sportif Muzolais est assuré au titre de sa responsabilité civile pour les accidents qui lui seraient imputables, pouvant survenir durant les temps où les enfants sont pris en charge par l'équipe encadrante.

Il est cependant demandé aux parents de justifier d'une assurance individuelle couvrant leur responsabilité civile pour les accidents que pourrait provoquer leur enfant pendant les activités du Basket Camp Muzolais.

L'Élan Sportif Muzolais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels (vêtements, bijoux, consoles de jeux, cartes diverses, etc.)

Il est vivement conseillé aux enfants de ne pas emporter de biens de valeur au Basket Camp Muzolais.

Les téléphones portables seront récupérés les matins et mis à disposition sur des temps définis.

Article 10 - Application du règlement intérieur

Le présent règlement s'applique de plein droit à l'ensemble des familles fréquentant le Basket Camp Muzolais.

La direction, ainsi que l'équipe d'encadrement sont habilitées à faire respecter tous les points de ce règlement.

En cas d'observation d'un manquement, même partiel, du présent règlement intérieur, l'équipe du Basket Camp Muzolais se réserve le droit de prévenir les parents, et la direction d'exclure temporairement voir définitivement l'enfant.

